

Communiqué de presse

Le gouvernement a revu sa copie concernant la protection des lanceurs d'alerte

Protection appropriée des lanceurs d'alerte: le Conseil fédéral n'atteint toujours pas le but

Berne, le 21 septembre 2018 – Transparency International Suisse salue l'orientation générale du nouveau message du Conseil fédéral sur la protection des lanceurs d'alerte, mais regrette que le projet reste toujours nettement insuffisant. Il incombera désormais au Parlement d'apporter lui-même des améliorations absolument nécessaires.

Le Conseil fédéral a adopté aujourd'hui son nouveau message concernant la protection en cas de signalement d'irrégularités par le travailleur. Par rapport à la législation en vigueur, le projet du gouvernement améliore la sécurité juridique, ce qui est réjouissant. De la sorte, il sera plus facile pour les lanceurs et lanceuses d'alerte d'évaluer les risques auxquels ils s'exposent s'ils procèdent à un signalement. Par rapport à sa version que le Parlement lui a renvoyée, le Conseil fédéral a aussi renforcé ponctuellement le dispositif de protection des travailleurs et travailleuses, ce qui était absolument nécessaire. Transparency International Suisse se félicite en particulier que le projet mette désormais l'accent sur la possibilité de conserver l'anonymat, un progrès significatif.

Toutefois, la protection reste insuffisante sur deux aspects centraux, de sorte qu'elle s'en trouvera même affaiblie par rapport au droit en vigueur dans des cas de figure importants:

- En premier lieu, le Conseil fédéral ne modifie pas la protection contre le congé, qui reste dès lors insuffisante. Du moment que la solution retenue n'a pas pour corollaire une amélioration directe de cette protection, elle restera pour l'essentiel lettre morte dans la pratique. Pour éviter ce problème, l'indemnité versée pour un congé abusif prononcé à l'encontre d'un employé qui a signalé une irrégularité devrait au bas mot doubler et être portée à douze mois au lieu de six mois actuellement.
- En second lieu, le signalement des irrégularités aux autorités compétentes et à l'opinion publique reste assorti de conditions trop restrictives, ce qui le rendra impossible dans des cas de figure importants.

Martin Hilti, directeur, déclare à ce propos:

«Dans la plupart des cas, c'est grâce au signalement effectué par des lanceurs-euses d'alerte que des cas de corruption et d'autres irrégularités sont révélés. Ces derniers accomplissent ainsi une fonction importante qui revêt non seulement un intérêt public, mais sert aussi les intérêts de l'entreprise en question, car seules les irrégularités mises au jour peuvent être corrigées. Dès lors, il est urgent d'octroyer enfin aux lanceurs-euses d'alerte une protection légale appropriée. Malheureusement, le projet présenté aujourd'hui par le Conseil fédéral ne leur confère toujours pas cette protection. Il incombe dès lors au Parlement d'apporter lui-même des améliorations absolument nécessaires.»

Contact médias:

Martin Hilti, directeur
Transparency International Suisse (Berne)
Tél.: +41 (0)31 382 35 50
Courriel: info@transparency.ch

Transparency International (TI) Suisse est la section suisse de Transparency International, la principale organisation non gouvernementale qui lutte contre la corruption dans le monde. TI Suisse combat la corruption en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. TI Suisse est active dans les domaines de la sensibilisation et du plaidoyer, rédige des rapports et des instruments de travail, encourage l'échange au sein de certains groupes professionnels, collabore avec d'autres institutions et prend position sur l'actualité. www.transparency.ch